COGEFI
GESTION

Rapport sur les Principales Incidences Négatives

I. Que sont les PAI ? :

Les Principales Incidences Négatives (PAI) sont définies par l'Union Européenne comme « des effets négatifs importants ou susceptibles d'être important sur les facteurs de durabilité, qui sont causés, aggravés, par ou directement liés aux décisions d'investissement et aux conseils fournis par l'entité juridique. » Ainsi, les PAI représentent les impacts négatifs des choix d'investissement au niveau Environnemental, Social ou Gouvernemental (ESG).

Les principaux impacts négatifs sont rassemblés dans le tableau ci-dessous avec les différents indicateurs à suivre :

Emissions de gaz à effet de serre (GHG emissions)	1. Emissions de GES
	2. Empreinte carbone
	3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises investies
	4. Exposition des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité
Eau	8. Emissions de l'eau
Déchets	9. Rapport entre mes déchets dangereux et les déchets radioactifs
Questions sociales et relatives aux employés	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales
	11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
	12. Ecart de rémunération non ajustée entre les hommes et les femmes
	13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)

II. Process :

a) Convictions :

Cogefi Gestion est un gestionnaire de conviction qui sélectionne les titres dans lesquels investir selon des critères de qualité. Nous pensons qu'une entreprise transparente, soucieuse de sa gouvernance et de ses employés, et qui place la durabilité au centre de sa stratégie de croissance doit dans la durée offrir un meilleur rendement économique. Ces critères permettent de réduire le risque de controverses et d'accidents préjudiciables à son développement.

Depuis plusieurs années, l'analyse extra-financière s'impose comme un complémentaire inévitable de l'analyse financière. De nouvelles opportunités ont émergé pour les acteurs de l'investissement, en s'appuyant sur des fournisseurs de données spécialisés sur la notation des critères ESG. Il est désormais indispensable de s'appuyer sur ces trois critères qui sont des facteurs de performance durable.

En tant que société d'investissement, nous avons conscience de notre importance dans le financement d'une économie durable, en proposant des solutions d'investissements adaptées pour notre clientèle.
C'est pourquoi, Cogefi Gestion a décidé de devenir graduellement un Investisseur Responsable en intégrant des thématiques de durabilité dans la gestion collective.

b) Fonds concernés :

Intégration ESG : Les gérants ont la possibilité d'utiliser nos données de notations ESG (issues de Moody's ESG et de Bloomberg), sans contraintes :

- Scores ESG ligne par ligne et au niveau global (comparaison avec l'univers de référence),
- Outil prétrade développé en interne intégrant 10 indicateurs d'impact dont l'intensité carbone,
- Suivi dynamique des controverses,
- Suivi des PAI (Elixir ISR, Flex Dynamic, High Quality Bond, Fonds dédié)

Processus ISR : Processus d'Investissement Socialement Responsable, avec des contraintes à respecter.

Les Fonds (Elixir ISR, Flex Dynamic, High Quality Bond, Fonds dédié) sont couverts par l'intégration ESG, ce qui laisse la possibilité aux gérants d'utiliser les notations ESG fournies, mais aussi d'améliorer la note globale de leur portefeuille et de cibler les meilleurs profils ESG de leur secteur.

Nous avons développé des outils en interne pour agréger ces données et constituer des bases de données larges et faciles d'usage. Celles-ci sont mises à jour quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement en fonction des fichiers et des besoins.

III. Reporting :

	Fonds Article 8		Elixir	Flex Dynamic	High Quality Bond	Fonds dédié
Emissions de gaz à effet de serre (GES)	1. Emissions de GES	Scope 1	29,56	29,05	113,75	75,26
		Scope 2	19,53	9,11	16,35	12,41
		Scope 3	1193,82	197,73	217,67	850,35
		Total émissions GES	1242,91	235,90	347,78	938,01
	2. Empreinte carbone		49,21	38,19	129,94	87,67
	3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises investies		126,73	133,93	198,07	64,57
	4. Exposition des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles		5,55	4,53	2,07	0,00
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non-renouvelable	Consommation	55,60	34,63	21,92	12,28
		Production	0,00	0,92	2,57	0,83
		C & P	55,60	35,55	24,49	13,11
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique		432,56	293,50	318,36	104,81
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité		8,02	4,40	2,93	0,00
Eau	8. Emissions de l'eau		5,93	0,63	2,18	0,02
Déchets	9. Rapport entre mes déchets dangereux et les déchets radioactifs		24,53	26,96	1998,34	13,56
Questions sociales et relatives aux employés	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales		12,16%	6,34%	0,67%	2,61%
	11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle du respect des principes du Pacte		0,00	0	0,00	0,00

	mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales					
	12. Ecart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	Moyenne	1,00	0,81	1,39	0,58
		Médiane	0,56	0,76	1,50	0,36
		Ecart de rémunération non ajusté entre H & F	1,11	1,09	1,98	0,68
	13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration		40,88	34,55	20,77	19,59
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

<u>Données :</u> Bloomberg, le 16/01/2023